



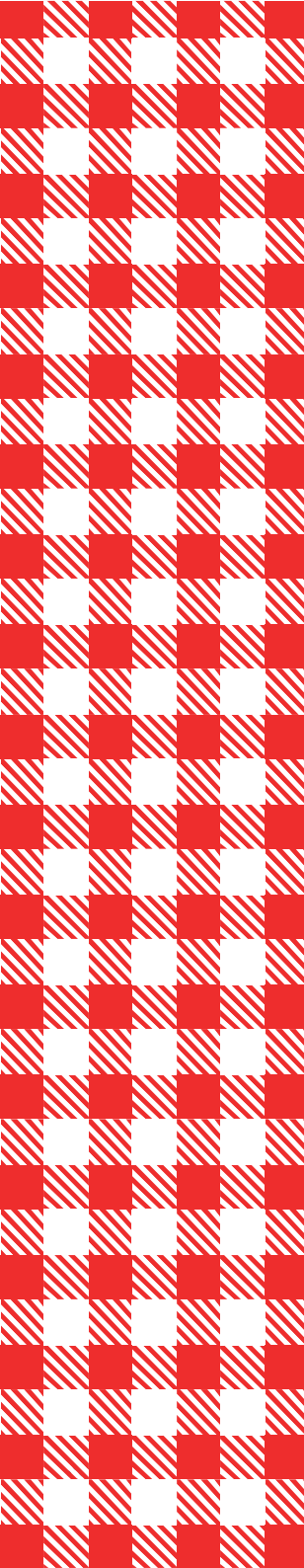
Cultivons le partage

Assemblée générale : 19 juin 2024

Focus sur les
Animations de quartier



Rapport moral



Som

Avant-propos

Par Gérard Minjon, Président de l'association

5

1

Réforme statutaire et Cour Régionale des Comptes

Par Patrick Minjon, Vice-président de l'association

6

2

Budget 2023 et investissements de l'association

Par Gérard Tournemouly, Trésorier de l'association

10

maire

3	Vie associative	14
	<i>Par Laurent Girardeau, Directeur Général de l'association</i>	
4	Synthèse du rapport d'activité 2023	18
	<i>Par Laurent Girardeau, Directeur Général de l'association</i>	
5	Focus sur le village Barbey	24
	<i>Par Émilie Mallet, responsable de l'auberge de Jeunesse de Bordeaux</i>	
6	Gouvernance	30
7	Quelques chiffres	33
8	Cartographie et coordonnées des centres d'animation	36



— Avant-propos —

Chaque année est unique... certaines peut-être plus que d'autres. Ces années spéciales sont marquées par des événements exceptionnels ou s'inscrivent dans des dynamiques capitales. 2023 répond à ces deux critères. Une belle illustration de la sagesse populaire qui nous invite autant qu'elle nous met en garde sur le désir de vivre des « temps intéressants ».

En effet, comment ne pas mentionner la publication peu avant l'été du rapport de la Cour Régionale des Comptes, demandé par mon prédécesseur, Jean-Charles Palau, à une époque où la gestion et les missions de notre association étaient interrogées par nos plus proches partenaires. Ce rapport expose nos forces et nos faiblesses, salue nos succès et préconise de nombreuses pistes d'amélioration. Patrick Minjon, vice-président de l'association, revient dans ces pages sur tout le travail engagé dès le mois de janvier pour remettre d'aplomb les statuts des Centres d'animation de Bordeaux.

D'autres événements sont venus émailler l'année. La saison des festivals s'est ouverte comme toujours dans le quartier Bordeaux Sud (dont certains assurent même qu'il bouge) pour s'achever sur une fiesta bien bacalanaise. La Fête de la Saint-Jean a illuminé le ciel de la Benauge. Et l'Auberge de jeunesse de Bordeaux a ouvert ses portes à une Petite Sœur des plus vives. Je laisse Laurent Girardeau, nommé directeur général à la toute fin de l'année, le plaisir de nous raconter les faits marquants de cette année.

Enfin, il nous a semblé important de revenir sur la situation financière de notre association. 2023 inaugure un nouveau cycle de réflexion engagé avec nos principaux partenaires autour de la construction de notre budget. En réponse aux préconisations de la Cour Régionale des Comptes, nous avons fait le choix de présenter un budget en déficit pour assurer que partout dans les quartiers nos actions continuent de jouer leur rôle de création du lien social. Gérard Tournemouly, trésorier des Centres d'animation, a pris la plume pour nous en dire plus. Long John Silver, Rackham le Rouge et les pirates de tout bord n'ont qu'à bien se tenir.

Pour finir, je ne peux que vous remercier toutes et tous, bénévoles, adhérents et salariés des Centres d'animation pour votre engagement à nos côtés. C'est pour moi un immense honneur que de présider cette association au service de laquelle je me suis engagé il y a plus de 30 ans déjà.

Bonne lecture

Gérard Minjon,
Président



1

Réforme statutaire et Cour régionale des comptes

Parution du rapport de la Cour Régionale des Comptes : un événement majeur de l'année 2023

Par Patrick Minjon, Vice-président de l'association

Dans le cadre de ce rapport moral 2023, il est important et nécessaire me semble-t-il de revenir sur l'un des événements majeurs de l'année : la parution à l'été du rapport de la Cour Régionale des Comptes. Ce rapport qui marque la fin du 3ème audit qu'a connu notre association – les précédents ayant été commandités par la Ville de Bordeaux puis notre Comité Economique et Social – fait état de quinze recommandations (cf. page suivante).

Ces dernières pour un souci de clarté peuvent être réunies en cinq principaux chapitres autour de :

- La place des bénévoles dans l'association,
- L'évolution de la situation en lien avec nos locaux,
- La mise en conformité de nos statuts et textes fondateurs
- La modernisation de nos procédures financières
- La clarification des procédures en matière de rémunération

Si les trois premiers chapitres portent plus ou moins directement sur la nécessité de faire évoluer les statuts et textes fondateurs de notre association, les questions autour de la place des bénévoles ont pour objectif explicite de sécuriser la primauté des personnes bénévoles et adhérentes dans sa gouvernance. En effet, l'organisa-

tion de notre association qui emploie plusieurs centaines de salariés par an peut parfois conduire à une forme de gestion technicienne en réponse aux impératifs réglementaires et légaux auxquels elle se trouve soumise. Si au quotidien cette gestion menée tambour battant par les équipes salariés – sous la supervision du bureau de l'association – ne pose pas de difficultés, il faut rester vigilant à ce que les adhérents et les personnes bénévoles continuent d'exercer leur pouvoir dans la définition des orientations de chaque établissement. C'est le propos de la réforme statutaire en cours qui devrait aboutir au derniers trimestre 2024.

Ce travail de réécriture des statuts avec la création d'un conseil de participation réunissant l'ensemble des adhérents de chaque centre d'animation et d'un comité de gestion visant à remplacer les comités d'animation actuels a démarré dès janvier 2023, accompagné par des experts juridiques et techniques.

**Il faut rester
vigilant à ce que
les adhérents et
les personnes
bénévoles
continuent
d'exercer leur
pouvoir**

La question de nos locaux est également un point central pour le développement de notre association. La mise à disposition par la ville de Bordeaux de 13 équipements socioculturels est encore régie aujourd'hui par la convention signée avec Jacques Chaban-Delmas en 1965. Plusieurs avenants ont bien sûr été signés – à chaque fois que de nouveaux locaux nous ont été octroyés dans le cadre du développement de notre activité – mais les règles principales restent à ce jour celles de 1965. L'évolution de la législation et de la réglementation ainsi que l'élargissement de nos activités nous obligent aujourd'hui à redessiner les contours de ce partenariat exceptionnel. C'est un travail en cours qui devrait aboutir en janvier 2025 sur une nouvelle répartition des obligations entre nous et la municipalité qui permettra, nous l'espérons, de gagner en efficacité et en réactivité dans la conduite des travaux nécessaires pour éviter des fermetures d'équipement ou des arrêts d'activités pour causes de dysfonctionnements de plus en plus fréquents.

Enfin, et pour en terminer, un certain nombre d'articles de nos statuts n'étaient plus conformes avec la législation en vigueur appelant une mise à jour réglementaire. C'est par exemple le cas de l'objet social de notre association, article ô combien important puisqu'il détermine le but de notre association au quotidien dans les quartiers de Bordeaux. Ainsi, certaines des activités développées tout au long des 60 dernières années ne correspondaient pas ou plus au périmètre défini par notre objet social. Le nouveau texte qui sera présenté à l'automne participera à rétablir la conformité entre notre action et notre objet.

Les deux derniers types de recommandations formulées par la Cour régionale des comptes concernaient des aspects plus techniques de notre fonctionnement : les procédures financières et d'achat, ainsi que les procédures de rémunération. Dans ces deux cas, les recommandations de la Cour ont été adoptées et sont en passe d'être intégrées dans nos procédures quotidiennes. Il en a découlé trois



grands chantiers principaux : la simplification de nos outils de gestion et de communication financière pour assurer plus de transparence dans l'usage que nous faisons des subventions publiques et de la participation de nos adhérents ; l'ouverture d'un travail de réflexion autour de la mise en œuvre d'une politique de marché public ; un long processus d'analyse des rémunérations en cours dans l'association et de correction des distorsions qui se sont créées avec les années en l'absence d'une politique de ressources humaines transparente, claire et explicitée.

Le budget 2024 qui sera déposé auprès de nos partenaires dans les jours à venir a déjà fait l'objet d'un travail de simplification salué par ces derniers. C'est un chantier en cours dont nous espérons qu'il aboutira pour le budget 2025, du moins à la hauteur des attentes de nos partenaires et de la Cour des comptes.

La politique d'achat groupé ou de marché public est, elle, à l'étude pour une mise en œuvre souhaitée au premier trimestre 2025.

Enfin, la régularisation des rémunérations en lien avec la création d'une politique de ressources humaines a pris un nouvel essor avec l'arrivée d'une directrice dédiée épaulée par la directrice financière et le directeur général. Une première étape décisive a été franchie en abrogeant certaines pratiques non conformes, compensées cette année par l'attribution à l'ensemble des salariés d'une prime exceptionnelle.

Ainsi donc, et pour conclure, l'année 2023 a été, pour nous, gouvernance bénévole, l'année des découvertes et de la mise au jour des chantiers d'avenir que notre association devra mener à terme pour entrer de plein pied dans le XXI^{ème} siècle. Les travaux sont engagés et, s'ils prennent du temps, c'est aussi pour que nous puissions en juin 2025, lors de notre assemblée générale, vous présenter, chères adhérents, bénévoles et partenaires, les nouvelles fondations des Centres d'animation de Bordeaux pour les 60 prochaines années.



A photograph of two archers in a red-tinted setting, aiming their bows. The archer in the foreground is wearing a cap and a watch. A target is visible in the background on the right.

2

Budget 2023 et politique d'investissement

Un budget en léger déficit

Par Gérard Tournemouly, trésorier

Le compte de résultat de notre association pour l'année 2023 est présenté en léger déficit de 58 979,57 € avec des charges à hauteur de 14 475 933,56 € et des produits à hauteur de 14 534 913,13 €. Le déficit représente 0,2 % des charges.

Ce résultat peut paraître surprenant puisque le Conseil d'Administration avait voté un budget 2023 en déficit de 2 183 696 €, suivant en cela les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes qui avaient demandé que les fonds propres de l'association (3,3 millions) soient utilisés au bénéfice de ses usagers plutôt qu'à des réserves pas forcément nécessaires.

Un regard sur ce résultat permet d'identifier rapidement les raisons de cette différence entre la prévision et la réalisation ; pour l'essentiel il s'agit :

1. en charges, nous constatons une non-dépense dans le compte « salaires » due principalement aux difficultés de recrutement,
2. en produits, des recettes supplémentaires imprévues provenant des usagers et des financeurs publics lesquels affichent une progression dans leurs participations financières.

Ce résultat en léger déficit laisse donc l'association avec des fonds propres à hauteur de 3 332 185,03 € ; il reste donc une possibilité d'utiliser encore ces fonds

propres au bénéfice des usagers ; le suivi budgétaire de l'année 2024 dont le budget a été présenté également en déficit de 1,572 million d'euros, permettra d'évaluer le besoin de financement par les fonds propres et nous aidera à préparer le budget 2025.

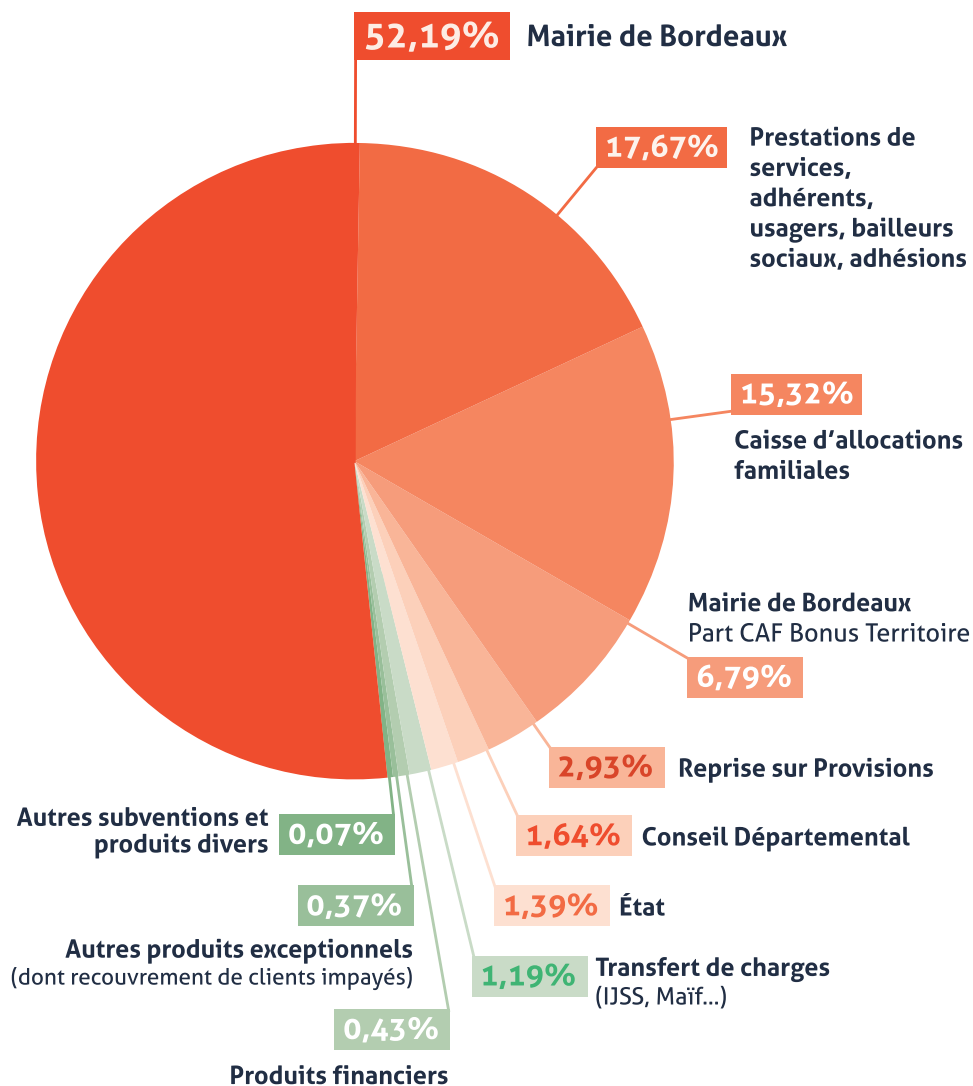
Cette année, l'association a procédé à des investissements importants à hauteur de 77 804,78 €.

Les graphiques ci-après présentent le détail, en pourcentages, des charges et des produits ainsi que la répartition des dépenses entre toutes les missions de l'association ; on peut constater que 88% des dépenses sont consacrées aux activités sociales au bénéfice direct des usagers.

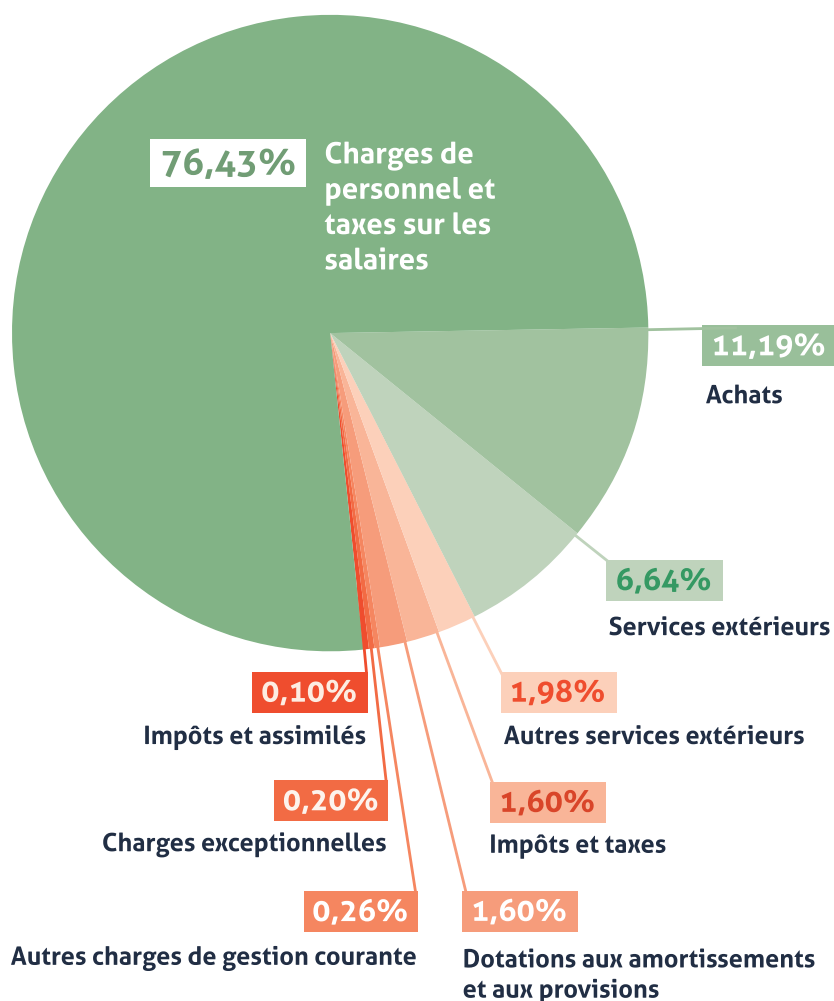
Notre objectif reste toujours centré sur une meilleure prévision budgétaire et un suivi précis des finances de l'association afin de pouvoir présenter des comptes précis et sincères à nos financeurs et à nos adhérents.

Je termine en adressant mes remerciements aux directrices et directeurs ainsi qu'aux comptables et au service finances de la DG pour le travail effectué pour cette présentation du compte de résultat 2023.

Produit 2023 par source



Charges 2023 par nature





3

Vie associative

Une vie associative mouvementée

Par Laurent Girardeau, directeur général

Il en va des associations comme de toute organisation humaine. Elles vivent, évoluent, s'adaptent aux événements et aux personnes, particulièrement aux nouvelles arrivées et aux départs de personnel.

La fin de l'année 2022 a ainsi été marquée par l'entrée sur scène d'un nouveau directeur général dont le mandat était d'implémenter les réformes nécessaires à la modernisation de l'association. Ce n'est jamais une mission facile que d'arriver dans une organisation pour en revisiter les procédures et les règles, changer les habitudes et, parfois, casser les routines. Cette mission, Christophe Fugeray, l'a saisie à bras le corps, avant de quitter à son tour l'association le 31 décembre 2023. Comme à chaque fois qu'elle s'est réinventée, l'association a choisi un nouveau nom, délaissant la notion de « quartier » dans son appellation, comme un acte fort et symbolique visant à rappeler que Les Centres d'animation de Bordeaux travaillent au service de tous les bordelais et toutes les bordelaises, quel que soit leur origine, leur genre, leur âge mais aussi leur lieu d'habitation.

Les réformes engagées ont débuté par la direction générale de notre association qui accueille désormais une directrice des ressources humaines et une directrice fi-

nancière. De même, le système d'information, autrefois géré en interne et construit au fur et à mesure du déploiement de la révolution informatique, est aujourd'hui délégué à un partenaire professionnel assurant sa qualité et sa résilience, comme la sécurité des données récoltées auprès de milliers de bordelaises et de bordelais. Sa refonte continue en 2024 et se poursuivra encore en 2025.

Dans tous les établissements, cette dynamique réformatrice s'est également fait sentir. Un vent de liberté a soufflé sur les projets, juste à temps pour le renouvellement de l'ensemble des agréments « centre social » délivrés à 10 centres d'animation par la Caisse d'allocations familiales de la Gironde. Les centres d'animation de Bordeaux continuent de former une association unie et indivisible, construite autour d'un projet commun d'émancipation des personnes et de valeurs et principes qui nous unissent.

Les centres
d'animation
de Bordeaux
continuent de
former une
association unie
et indivisible







4

Synthèse du rapport d'activité

Animer la vie sociale dans les quartiers

Par Laurent Girardeau, directeur général

Les centres d'animation sont des « des lieux d'animation de la vie locale... ». Si cette définition est relativement récente à l'aune de l'ancienneté des centres d'animation – le premier « foyer de jeunes » voit le jour en 1963 –, l'animation de la vie locale est au cœur de notre mission depuis toujours, à tel point que l'on pourrait la qualifier de « raison d'être » de notre association.

Trop souvent, cette mission fondamentale est résumée à l'organisation des festivals et fêtes de quartier qui font

la renommée de tous les établissements de l'association. La liste en est longue avec un temps fort à minima par centre. D'est en ouest : le centre Bastide Benauges allume chaque année les feux de la Saint-Jean, Bastide Queyries émerveille

petits et grands sous son chapiteau de cirque, et Monséjour célèbre ses adhérents au mois de juin. Du nord au sud, le quartier Bordeaux Maritime fait la fiesta à Bacalan, prend des allures hawaïenne à Ginko et fête le lac et l'environnement aux Aubiers. Grand-Parc met en mouvement le quartier et Saint-Pierre se réunit autour d'un piano quand Saint-Michel s'acoquine avec Chahuts. Enfin, les Bordelais bougent à Bordeaux Sud et guinchent à l'Argonne. Ces événements sont des moments festifs uniques et attendus qui font la part belle aux plaisirs de la fête et démontrent l'entrain, l'organisation et la

force de mobilisation des centres dans leur territoire. Ce sont des moments de pure joie lors desquels le lien social se consolide, la rencontre s'opère entre les habitants et l'identité d'un quartier se façonne ou se renforce.

Cependant ces grandes messes populaires ne sont que la face émergée de l'iceberg. Animer la vie locale d'un quartier appelle un travail du quotidien qui s'ancre dans le contact permanent entre une équipe de professionnels salariés et les habitants.

Impossible dès lors de lister

l'ensemble des actions petites et grandes qui participent à donner vie, au sens propre, à un quartier. Elles sont trop nombreuses, trop régulières et c'est ce foisonnement qui constitue la véritable richesse de l'action des centres dans les quar-

Faire
quartier suppose
de favoriser la
rencontre tous
les jours

tiers. Ainsi, au-delà des grandes manifestations annuelles portées par les centres (certains en organisant même deux à l'image de Bordeaux Sud qui anime un Cabaret en fin d'année en plus du festival « Un quartier qui bouge »), chacun d'entre eux déploie une programmation régulière de micro-événements tout au long de l'année ou aux beaux jours : la Guinguette de l'Argonne, Les P'tits Spots de Monséjour, les Rencontres autour d'un piano de Saint-Pierre, etc.

Mais se limiter aux seuls temps festifs, petits ou grands, nie toute une dimen-

sion de l'animation de la vie locale qui se niche dans les ateliers, accueils formels et informels, activités, sorties et séjours organisés toute l'année durant. Faire quartier – quel autre objectif pourrait correspondre à l'ambition d'animer la vie locale – suppose de favoriser la rencontre tous les jours. La mixité sociale se fait dans le temps long par le croisement quotidien des personnes qui en viennent à échanger d'abord des politesses, puis des informations, puis des conseils et ainsi de suite. Ce mécanisme dont les centres ont (et peut-être même sont) la clé se place au cœur de notre identité d'équipement de proximité.

Et l'on retrouve cette question de l'identité. Qu'est-ce qu'un centre d'animation ? La réponse reste assez simple pour aussi englobante qu'elle soit. Elle apparaît au début de notre réflexion et s'incarne dans les statuts et le projet association des Centres d'animation de Bordeaux. Cependant, il devient bien plus difficile de dire qu'est-ce qui constitue l'identité d'un quartier ? C'est une notion difficile car ici point de définition administrative et officielle. Le meilleur exemple : le quartier de Bacalan dont se réclame ses habitants sans pour autant s'entendre sur des frontières claires. Ou encore, quid les habitants de Carle Vernet, Belcier, Saint-Jean ou Saint-Michel qui ne se disent pas appartenir à un grand quartier Bordeaux Sud mais restent attachés à leur territoire « de vie ». En somme, les quartiers que nous animons avec ferveur depuis 60 ans sont des objets géographiques non identifiés parce que mouvants, différents pour chaque personne que nous rencontrons

même si elles en partagent les grandes lignes ou tracés. Et c'est là que les deux facettes de l'animation de la vie locale se rencontrent : les ateliers et activités du quotidien tissent et retissent les liens sociaux de proximité qui façonnent la vision que chacun se fait du territoire qu'il habite ; les grandes fêtes populaires participent à effacer les différences pour qu'émerge et vive une collectivité plus large, que s'abolissent les rues au profit du quartier.

Les centres d'animation sont alors des outils au service de la plus belle mission qui puisse être : faire société.





Les grandes
fêtes populaires
participent
à effacer les
différences pour
qu'émerge et vive
une collectivité
plus large









5

Focus sur
le village
Barbey

« Barbey village » : nouveau lieu hybride

Par Émilie Mallet, directrice de l'auberge de jeunesse de Bordeaux

L'Auberge de jeunesse de la Ville de Bordeaux, aujourd'hui appelée Auberge Barbey, est portée depuis sa création en 1963 par l'association des Centres d'Animation de Bordeaux.

Elle se situe au cœur du quartier Saint-Jean, à proximité de la Gare et à 15 minutes à pied du centre-ville historique.

Riche de ses 60 années d'existence, elle continue d'être guidée par les valeurs de mixité, de respect, d'accessibilité et a à cœur d'accueillir chaque personne dans une ambiance conviviale, internationale et intergénérationnelle. Inscrivant son projet dans une démarche de Tourisme social et solidaire, elle œuvre pour rendre le droit aux vacances à chacun·e et pour offrir une expérience d'hébergement de qualité à tous : les individuels, les groupes, les backpackers, les cyclistes, les familles... par le biais de tarifs attractifs.

L'auberge Barbey dispose aujourd'hui de 15 chambres et propose des dortoirs non-mixtes de 2, 4, 6 et 8 places, permettant d'accueillir jusqu'à 60 personnes.

De nouvelles
relations
partenariales sont
tissées dans un
objectif d'ouverture
aux habitant(e)s de
Bordeaux

Le nouveau projet associatif de l'auberge



Un nouveau projet est en développement qui a pour objectif de renforcer la place de l'auberge de jeunesse de Bordeaux comme pôle de tourisme social, culturel et solidaire de Bordeaux.

Pour ce faire, l'auberge réinventera en premier lieu la qualité de son accueil en repensant et rénover entièrement l'ensemble de ses chambres et espaces communs. Ce travail sera mené en 2024, rendu possible notamment grâce à la mobilisation de plusieurs jeunes volontaires en chantier éducatif par l'Association des Centres d'animation.

Elle travaille également à la restructuration de son organisation, de son équipe et la mise à jour de ses outils de communication.

Elle développe également l'accompagnement des ajistes vers un voyage et une découverte urbanistique sociale et solidaire de notre territoire. Les différents espaces et les animations proposés, qu'ils soient culturels, culinaires, événementiels feront partie de l'évasion touristique proposée.

De nouvelles relations partenariales sont tissées dans un objectif d'ouverture aux habitant(e)s de Bordeaux, aux associations locales... Ce travail sera plus largement appuyé par l'expérience des Centres d'animation de Bordeaux et de leur connaissance des quartiers.

Enfin, plus qu'un lieu d'hébergement de tourisme, l'Auberge se veut être un outil au service d'une dynamique territoriale, ainsi son projet se consolidera autour du soutien à l'insertion socioprofessionnelle et la mobilité des jeunes, au travers d'un accueil adapté au sein de chambres réaménagées.

En quelques mots, les axes du nouveau projet sont :

- Une auberge accessible au plus grand nombre
- La qualité de l'accueil renforcée dans un lieu repensé
- Une auberge attentive à la transition écologique
- Une offre inclusive d'hébergement pour toutes et tous
- Une auberge engagée pour l'insertion et la mobilité des jeunes néo-aquitains.

Une cohabitation nouvelle au sein de Barbey

En 2023, aux côtés de la mairie de Bordeaux, un nouveau partenariat est lancé entre l'association La Petite Sœur et les Centres d'Animation de Bordeaux. Les deux associations croisent leurs regards et repensent ensemble l'utilisation des espaces, la proposition d'hébergement et l'activité dans ce lieu bien identifié à Bordeaux.

Ce nouveau collectif proposera ainsi un lieu hybride sur trois niveaux, un espace en capacité d'évoluer avec son temps. Ce lieu aspire à être un laboratoire social, environnemental, culturel et touristique et c'est à partir des besoins d'aujourd'hui qu'une proposition a été pensée.

Cette première version de "Barbey Village" mêle tourisme, hébergement, restauration, insertion, résidence d'artistes.

Pour mettre en œuvre ce projet, le collectif est accompagné par l'architecte Nicole Concordet pour transformer l'auberge via la mise en place d'une permanence architecturale et penser l'évolution des espaces à partir des nouveaux usages. L'auberge est modifiée en partant de l'existant et en l'adaptant via des aménagements légers. Ces aménagements sont réalisés via des chantiers participatifs qui invitent des citoyens de tous horizons, à fabriquer collectivement et à s'approprier ce nouveau lieu.

Un espace hybride mêlant hébergement, tourisme, arts, restauration, ateliers participatifs et rencontres humaines

Un lieu de cohabitation favorable à la rencontre entre citoyens d'horizons différents

L'accueil : Un espace d'accueil où se rencontrer, découvrir le lieu et ses différentes possibilités

La place du village (RDC) : Un espace chaleureux où se croiser, discuter, se restaurer (cuisine pour les ajistes, cuisine professionnelle, espace de réception, espace bagagerie, bureaux des deux équipes)

La Cantine : Un restaurant d'insertion pour s'essayer au travail

L'Auberge : Un espace de tourisme social composé de 60 couchages

La Coloc : 9 logements temporaires pour des jeunes de 18-25 ans

Les Artistes : Des ateliers pour des artistes du territoire et des espaces de résidence.

L'espace principal est modulable et permet de s'adapter en fonction des usages.

Un fonctionnement coopératif



Sur la gestion du lieu

Des temps de réflexion sur l'évolution du lieu qui associent les deux associations gestionnaires, les occupants du lieu, les acteurs du quartier et institutionnels.

Sur l'équipement

Des espaces partagés entre l'association Centres d'animation de Bordeaux et la Petite Sœur et des animations communes à destination des publics accueillis.

Avec les voisins

Une envie de travailler sur les possibilités de coopération avec la Rock School Barbey, autour de pistes qui peuvent être de plusieurs ordres.

Sur les espaces

Des animations et aménagements sur les espaces extérieurs et notamment le coin jardin qui favorisent la rencontre, la convivialité...

Avec le quartier

Une dynamique de coopération avec l'association Yakafaucon autour du petit grain et la résidence Habitat Jeunes Santé navale autour d'événementiels de quartier, une ouverture de l'établissement sur son environnement proche.

Focus sur La Petite Sœur et ses propositions



La Petite Sœur est une association qui veut réaffirmer la dimension collective de la société en créant des ponts entre le milieu dit « ordinaire » et le milieu « spécialisé ».

La cantine

Barbey Village dispose d'une cuisine professionnelle que l'association La Petite Sœur a souhaité remettre en fonction pour proposer de la restauration. La Cantine permet de créer du lien dans le lieu et d'être le point de rencontre entre les ajistes, les jeunes de la coloc, les artistes, les habitant-es du quartier...



Cette activité permet d'accueillir des jeunes (16-25 ans) pour qu'ils s'essayent au travail, découvrent un métier ou tout simplement explorer un nouvel environnement. Elle permet de proposer des repas bons et accessibles à travers différentes formules :

Pour les ajistes :

- Des petits déjeuners maison, de qualité, locaux et de saison.
- Des pique-niques et des repas du soir faits maison pour les groupes.

Pour les habitant.es de la colocation :

- Une formule demi-pension pour manger un repas bon et peu cher par jour.
- Des ateliers de batch-cooking pour apprendre à cuisiner pas cher et sain, éviter l'isolement en créant des moments de convivialité, favoriser l'apprentissage collectif.

« La colocation », logement pour les jeunes

Au 2^{ème} étage, La Petite Sœur porte une offre de logement temporaire de 9 chambres qui permettra à des jeunes de 18 à 25 ans de ne pas être en rupture dans le parcours de logement.

De la place pour les artistes :

- Des ateliers : toujours au deuxième étage, la Petite Sœur met à disposition deux espaces de travail pour des artistes ou collectifs d'artistes de la métropole bordelaise.
- Des résidences : A partir de l'automne 2024, des formats de résidence de création en arts visuels et écriture seront proposés.
- Artistes de passage : trois chambres d'hôtes pour les structures adhérentes, à partir de 2 nuits

Un lieu où s'essayer

A Barbey Village, La Petite Sœur souhaite proposer un lieu où des jeunes de 16 à 25 ans peuvent s'essayer au travail.

Ces temps d'immersion professionnels sont pensés à partir des jeunes et s'appuient sur différents métiers. L'association les pense comme des prétextes à la rencontre, mais aussi la possibilité pour chacun de penser son rapport au travail et à l'autre.

Cuisine : Ce support est pensé autour de la cantine de Barbey Village. Auprès de la cheffe et la cheffe de partie, les jeunes seront invités à découvrir les rouages d'une cuisine professionnelle. Les différentes formules (repas de groupe, petit-déjeuners, ateliers culinaires, événementiels) permettent de penser différents parcours et activités. Des courses, à la co-cuisine, à la confection d'un menu et pourquoi pas au service, chacun.e pourra s'essayer en fonction de ses possibles.

Régie : Les jeunes seront chargés, en lien avec le régisseur de l'accompagnement de la résidence d'artiste, de la mise en place des expositions et d'adapter l'espace à cet effet.

Ce support permettra à des jeunes en difficulté dans le lien à l'autre de trouver une place dans cette activité qui est essentiellement centrée sur la fabrication et l'installation.



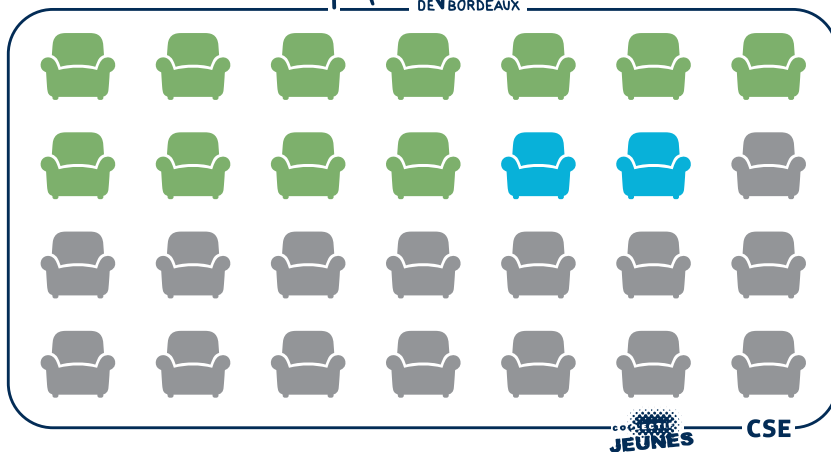


6

Gouvernance

Conseil d'administration

CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX



Ville de BORDEAUX



ALLOCATIONS
FAMILIALES



Membres institutionnels
avec voix délibérative



Présidents des comités d'animation
avec voix délibérative



Membres qualifiés
avec voix délibérative



Autres membres
avec voix consultative

Bureau

Gérard MINJON

Président

Président du Comité d'Animation Bordeaux Sud

Patrick MINJON

Vice-Président

Steve LAVAUD

Secrétaire

*Président du Comité d'animation Bastide
Queyries*

Dominique GUINES

Secrétaire Adjoint

Président du Comité d'animation Grand Parc

Gérard TOURNEMOULY

Trésorier

Nadine BALSE

Trésorière Adjointe

Présidente du comité d'animation Bacalan



7

Quelques
chiffres

Acteurs et porteurs du projet



710

Salariés
différents au cours de
l'année 2023

(276.53 ETP)



378

Bénévoles



260

**Membres des
comité d'animation**



483

Partenaires

Culture 163

Social 65

International 4

Sport 37

Environnement 44

Prévention et santé 35

Institutions 24

Mise à disposition de locaux 84

Formation, emploi et économie 29

Adhérents



141

Associations



10 019

Personnes physiques

1852

Enfants
de 3 à 5 ans

4393

Enfants
de 6 à 11 ans

1 402

Jeunes
de 12 à 25 ans

2 372

Adultes

Argonne Nansouty Saint-Genès

1 897

Bastide Benauges

862

Bordeaux Sud

852

Grand Parc

605

Monséjour

1 341

Bastide Queyries

760

Saint-Michel

581

Saint-Pierre

841

Bordeaux Lac

555

Sarah Bernhardt

859

Bacalan

866



8

Coordonnées et
cartographie



Argonne Nansouty St-Genès

Cultures Urbaines

📍 1bis rue Lhérisson, 33800 Bordeaux
☎ 05 56 94 70 05
✉ accueil.argonne@cabordeaux.fr



Bacalan

Arts Urbains

📍 139 rue Joseph Brunet 33000 Bordeaux
☎ 05 56 50 82 18
✉ accueil.bacalan@cabordeaux.fr



Bastide Benauges

Danses

📍 23 rue Raymond Poincaré, 33100 Bordeaux
☎ 05 56 86 16 21
✉ accueil.benauges@cabordeaux.fr



Bastide Queyries

Arts du cirque

📍 13 allée Jean Giono, 33100 bordeaux
☎ 05 56 32 44 38
✉ accueil.queyries@cabordeaux.fr



Bordeaux Lac

Environnement / Ferme pédagogique

📍 79 cours des Aubiers 33300 Bordeaux
☎ 05 56 50 47 73
✉ accueil.bordeauxlac@cabordeaux.fr

Bordeaux Sud

📍 13 rue du Professeur Devaux, 33800 Bordeaux
☎ 05 56 85 76 96
✉ accueil.bordeauxsud@cabordeaux.fr



Grand Parc

Ludothèque

📍 36 rue Robert Schuman, 33300 Bordeaux
☎ 05 56 50 31 63
✉ accueil.grandparc@cabordeaux.fr



Monsejour

Arts plastiques et Artisanat d'art

📍 rue François Coppée, 33200 Bordeaux
☎ 05 56 97 58 10
✉ accueil.monsejour@cabordeaux.fr

Saint-Michel

📍 25 rue Permentade, 33000 Bordeaux
☎ 05 56 91 32 08
✉ accueil.saintmichel@cabordeaux.fr



Saint-Pierre

Culture Écriture Lecture Multimédia

📍 4 rue du Mulet, 33000 Bordeaux
☎ 05 56 48 16 39
✉ accueil.saintpierre@cabordeaux.fr

Sarah Bernhardt

📍 33 cours de Québec, 33000 Bordeaux
☎ 05 56 04 61 80
✉ accueil.sarahbernhardt@cabordeaux.fr

Auberge de Jeunesse

📍 22 Cours Barbey, 33300 Bordeaux
☎ 05 56 33 00 70







CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX

Cultivons le partage

Siège de l'association
Centres d'animation de Bordeaux - Cultivons le partage

40 cours d'Albret
33 080 BORDEAUX CEDEX



05 56 92 17 89



ecrire@cabordeaux.fr



centresanimationbordeaux.fr

